



PRÊT D'HONNEUR CREATION

ACCOMPAGNER LA CREATION D'ENTREPRISES
SUR LA CAPSO ET LA CCPL



OBJECTIFS

Proposer aux porteurs de projets de création d'entreprise un accompagnement et un financement sans intérêts ni cautions personnelles pour renforcer les fonds propres de l'entreprise créée.

Accompagner le développement économique et de l'emploi du territoire

Favoriser la bancarisation des projets.

CARACTERISTIQUES

NATURE DU PRET Prêt personnel au(x) dirigeant(s) exerçant le contrôle effectif de l'entreprise

MONTANT DU PRET Dans la limite de 25% du plan de financement initial,
de 1 500 € à → 9 000 € pour 1 à 2 emplois créés
→ 15 000 € pour 3 emplois et plus créés

DUREE DE REMBOURSEMENT 60 mois maximum

DIFFERE DE REMBOURSEMENT 0 à 6 mois (3 mois en moyenne)

TAUX D'INTERET 0%

GARANTIE DU PRET Garantie BPI France de 0.90% à 1.86% du prêt octroyé

COFINANCEMENT Prêt bancaire ou assimilé obligatoire pour tout projet

ELIGIBILITE

CIBLE Entreprises en création ou créées depuis moins d'un an dont le siège/établissement est situé sur la CAPSO ou la CCPL

SECTEURS D'ACTIVITE Tous types d'activité sauf intermédiation financière, promotion et location immobilière (ainsi que leurs intermédiaires), hébergement en gîte.

FORME JURIDIQUE Entreprises individuelles et sociétés (microentreprises et SCI exclues)

MODALITES

MONTAGE DU DOSSIER BGE, CCI, CMA, expert-comptable ou un professionnel de la création/reprise/croissance.

INSTRUCTION DU DOSSIER Instruction et expertise du dossier par Initiative Pays de Saint-Omer qui procède à l'analyse technique et financière du projet,

ATTRIBUTION Présentation par le porteur de projet de sa demande au comité d'agrément, qui expertise la viabilité du projet et statue sur la demande de prêt d'honneur, son montant et ses modalités de remboursement.

Avec le soutien de :





PRÊT D'HONNEUR CREATION

ACCOMPAGNER LA CREATION D'ENTREPRISES
SUR LA CAPSO ET LA CCPL



LISTE DES PIECES

pour une demande de prêt d'honneur en création d'entreprise auprès d'Initiative Pays de Saint-Omer

Le(s) porteur(s) de projets

- Copie de carte d'identité recto/verso
- CV à jour+ photo
- Dernier avis personnel d'imposition
- Justificatifs de situation (attestation pôle Emploi, attestation CAF)

Le projet

- Business plan (présentation du projet, produit, marché, emplacement, concurrence, communication, juridique, moyens humains et matériels...)
- Plan de financement sur 3 ans
- Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- Plan de trésorerie sur 1 an
- Principaux devis
- Bail commercial (projet ou ancien), le cas échéant
- Licence d'exploitation de marque ou contrat de franchise, le cas échéant

Attention : Dans le cadre de l'étude de la demande de prêt d'honneur, des éléments complémentaires pourront être demandés, notamment des éléments d'analyse dans le cas d'un accompagnement par une autre structure de la phase structuration financière du dispositif STARTER de la Région Hauts-de-France.

INITIATIVE PAYS DE SAINT-OMER

Vos contacts :



03.28.52.90.36



contact@initiative-paysdesaintomer.fr



www.initiative-paysdesaintomer.fr



16 Place Victor Hugo
62500 SAINT-OMER

Membre de



Partenaire de

